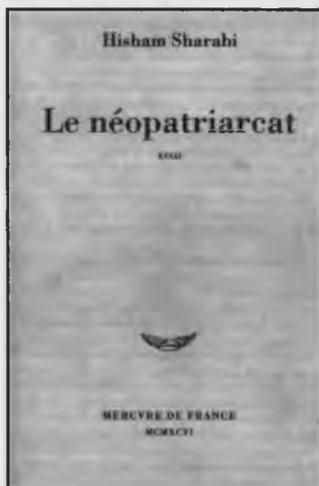


◆ **Hisham SHARABI**, *Le néopatriarcat*, trad. de l'anglais par Yves Thoraval, Paris, Mercure de France, 1996, 277 p. Préface de Jacques Berque.

Maintes fois cité et discuté par les spécialistes depuis sa parution en 1988, *Neopatriarchy. A Theory of Distorted Change in Arab Society* connaît enfin une traduction en langue française et se trouve ainsi exposé aux effets de recul d'une deuxième lecture. Dans sa préface, J. Berque invitait à une telle prise de distance, maniant tout autant l'éloge que la critique, appréciant l'analyse mais marquant sa tiédeur à l'égard de *présupposés théoriques assez mêlés* et son désaccord avec des conclusions tendant à *d'impossibles tables rases*.

Se réclamant du genre de «l'essai», H. Sharabi emprunte non seulement à la conceptualisation wébérienne de la



«domination traditionnelle» mais également au «poststructuralisme» pour décrire et interpréter la société arabo-musulmane, avec pour ambition de contribuer à forger des instruments de changement. Catégorie d'analyse, le néopatriarcat désignerait l'impact d'une modernité allogène sur les anciennes structures sociales et politiques. Il réactualiserait, sous des formes et des apparences modernes, les structures psychosociales de la famille patriarcale : depuis la famille naturelle

jusqu'à la «famille nationale», la vie sociale se caractériserait par des relations d'autorité, de domination et de dépendance, conférant à la figure du père les traits d'un agent de répression. L'État néopatriarcal ne serait qu'une version modernisée du sultanat patriarcal traditionnel tandis que la petite bourgeoisie offrirait l'illustration la plus nette de l'éthos néopatriarcal et de ses tensions.

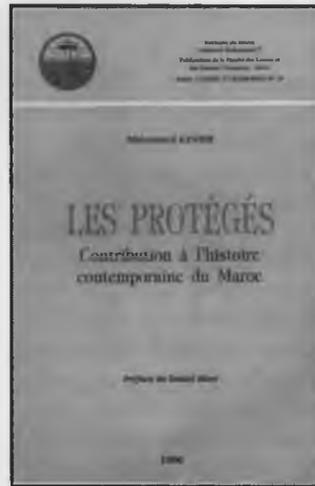
En tant que «paradigme discursif», le néopatriarcat relèverait d'une *culture monologique* imperméable à l'expérience de la critique mais néanmoins apte à manipuler la raison des Lumières. Ce paradigme informerai les différents avatars -réformistes, laïcistes, nationalistes et fondamentalistes- de la *Nahda*.

Alors même qu'une critique culturelle radicale s'affirmerait en s'adossant aux apports les plus féconds des sciences humaines et sociales, la société néopatriarcale serait en voie de désintégration et, de manière symptomatique, se trouverait confrontée à une montée en puissance du *fondamentalisme*, dans sa forme *patriarcale anti-moderniste et utopiste*.

Prônant la démocratie et récusant la violence, H. Sharabi situe les enjeux du changement dans le traitement de la question des femmes et du problème de «l'activisme musulman».

◆ **Mohammed KENBIB**, *Les protégés. Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc*, Rabat, Université Mohammed V, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1996, 389 p. Préface de Daniel Rivet.

Les protégés sont plus et autre chose qu'une simple *Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc*, comme le sous-titre modestement l'auteur. Au-delà de la description minutieuse d'un régime juridique et politique d'exception, ce que met à jour M. Kenbib c'est tout à la fois l'enchaînement des causalités historiques qui a déterminé la «colonisabilité» du Maroc et le mécanisme de mise en place «en acte» de la domination coloniale elle-même. En analysant la protection tout à la fois comme un *mécanisme*, un *processus* et un *fait social* (D. Rivet), l'auteur manifeste ce qui fait la «spécificité» de l'introduction du Maroc dans l'orbite coloniale : si le pays n'a pas l'exclusivité de se voir imposer des régimes de protection, aucun d'eux ne fut utilisé cependant avec une telle systématité pour saper l'autorité de l'État précolonial sur des pans entiers de la société et le priver, par le biais des exemptions fiscales et douanières, de l'essentiel de ses ressources. Le mécanisme est ici celui de l'extension de la *protection des ressortissants étrangers* et de leurs employés directs aux sujets non musulmans du sultan, puis aux sujets musulmans et jusqu'aux



agents du *Makhzen* lui-même. C'est aussi celui qui fait passer, par l'intermédiaire des censaux et des *mukhallit*, l'essentiel du commerce et une part considérable du domaine agricole «utile» sous le contrôle d'intérêts étrangers.

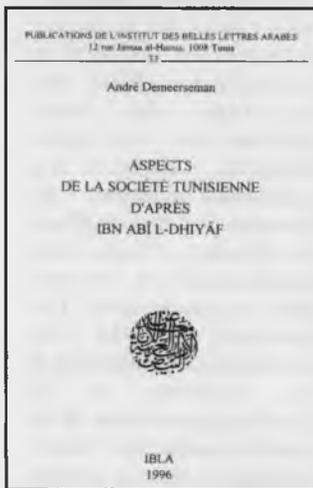
Quant au *fait social* de la Protection, il désigne, d'une part, les partages que celle-ci opère au sein de la société marocaine, opposant des systèmes d'intérêts radicalement contradictoires, et, d'autre part, les gestions essentiellement défensives mises en oeuvre par le *Makhzen* pour tenter de préserver ses prérogatives fiscales et politiques.

M. Kenbib dresse le tableau de la société «composite», qui met systématiquement en regard les intérêts convergents, mais aussi les contradictions, entre protecteurs et protégés, et entre ces derniers et la société à laquelle ils continuent d'appartenir, y compris pour la déstructurer. Il décrit aussi la mobilisation des oulémas et des rabbins pour le *Makhzen* pour tenter de faire pièce à la déperdition de pouvoir et de légitimité déterminée par la protection en même temps qu'il analyse les «séquelles» de ces régimes du point de vue de la décomposition du tissu social marocain.

C'est à l'honneur de cet historien que d'accomplir ce travail de mémoire sans jamais céder aux partis pris communautaires.

◆ **André DEMEERSEMAN, Aspects de la société tunisienne d'après Ibn Abî l-Dhiyâf**, Tunis, Publications de l'IBLA, 1996, 269 p.

L'ouvrage posthume d'André Demeerseman (1901-1993) est le produit de l'exploitation de la chronique de Ben Dhiyâf, historien et expert à la chancellerie husseinite. L'auteur a cherché à donner une définition de la stratification sociale en Tunisie et de son climat spécifique, passant en revue les différentes catégories sociales que charrie la chronique de l'*Ith'âf*. Sa démarche est régressive, allant du général au particulier. Il distingue d'abord les grandes catégories comme celles de *çamma* et de *khâssa*, agençant une multitude de binômes antinomiques pour finalement nuancer chacune d'elle en dégageant les hiérarchies internes.



Par ailleurs, il procède à l'analyse des biographies exposées par Ben Dhiyâf afin de discerner les critères de «discrimination», rendue par des termes distincts en fonction du degré de notabilité des familles, comme *bayt*, *âl* et *dâr*. Cette notabilité est déterminée par le *nasab* (ascendance familiale), le *h'asab* (valeur individuelle) ou encore le *'asl* (origine ethnique). L'auteur emprunte au lexique des biographies savantes le terme de

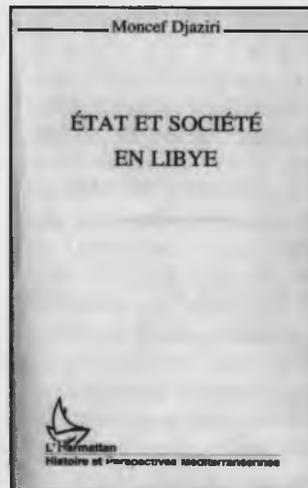
tabaqat al-ulamâ' pour qualifier l'ensemble du corps des ulémas à une époque déterminée. Caractérisée par l'exercice de fonctions spécifiques, la *tabaqa* des ulémas forme non pas une *poussière d'individus*, mais un *corps constitué possédant une assiette administrative bien définie*. Le rang social du lettré est tributaire de son origine et de son ascendance familiale. Contrairement aux lettrés de la capitale, ceux qui viennent de l'intérieur ont du mal à s'affirmer dans le cercle officiel, à moins d'avoir des *qualités exceptionnelles et des protections ou les deux à la fois*.

En dernier lieu, A. Demeerseman traite des règles de civilité observées par les ulémas, milieu dans lequel les «plaisanteries délicieuses» -pour ne pas dire douteuses- et le «badinage» ne sont pas interdits. Il existe aussi de nombreuses amitiés et affinités entre lettrés qui se nouent et se dénouent au gré des circonstances.

Véritable exégèse de textes biographiques d'époque, cet ouvrage nous offre une analyse fine de la société tunisienne au XIXème siècle et des formes de notabilité. Toutefois, l'on peut regretter qu'une étude aussi bien fournie et foisonnante d'informations diverses sur les noms propres, ne comporte pas d'index général.

◆ **Moncef DJAZIRI, État et société en Libye. Islam, politique et modernité**, Paris, L'Harmattan, 1996, 284p. Collection «Histoire et Perspectives Méditerranéennes».

Tirée d'une thèse de doctorat soutenue en 1988, l'étude de Moncef Djaziri livre une interprétation personnelle de l'évolution politique de la Libye depuis 1951, mettant en exergue les éléments de rupture et de continuité par rapport à l'époque coloniale. Après avoir passé en revue les principales transformations sociales et économiques engendrées par la situation d'indépendance, l'auteur analyse plus particulièrement la stratégie d'accession au pouvoir du colonel Mo'amar Kadhafi, soulignant ainsi l'impact de la crise de la monarchie libyenne sur la population à la veille du coup d'État de 1969. Pour l'auteur, la destitution du roi Idrîs ne résulte pas



exclusivement d'un complot militaire, mais doit être replacée dans la crise de l'État et du système social qui ont contribué à paralyser le pays : *le coup d'État apparaît bien comme une réponse conjoncturelle à un ensemble de contradictions sociales et politiques que la monarchie n'a pas été en mesure de dépasser*.

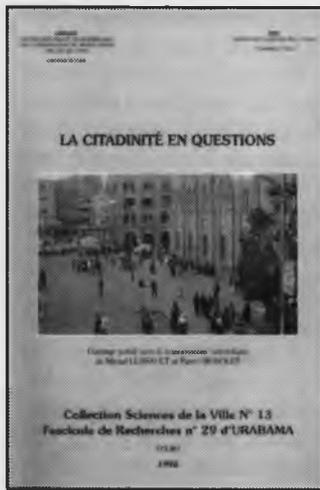
Le «kadhafisme» est parvenu à susciter un projet mobilisateur pour l'ensemble de la société libyenne parce qu'il s'est appuyé sur un prophétisme idéologique, combinant trois éléments

fondamentaux : une morale coranique, une dynamique sécularisée et une utopie unioniste. En ce sens, le projet politique kadhafien apparaît comme *une réponse néo-salâfiste à la crise de la société*. Il procède d'une relecture des textes coraniques, cherchant à s'émanciper des interprétations traditionnelles imposées par le «corps» des théologiens, hostiles à tout changement. Il véhicule par ailleurs une *vision communautariste de la liberté*, conçue comme une libération de l'oppression étrangère et un retour aux *valeurs identitaires propres*.

Au delà de l'analyse de contenu du projet idéologique, Moncef Djaziri s'attache à établir un bilan complet du régime kadhafien en examinant les différents secteurs de la société. Étudiant les nouvelles institutions de la *Jamâhîrîya*, mises en place après le discours de Zouara (1973), il montre comment le régime s'est orienté vers une certaine «juridicisation» des rapports sociaux, préfigurant l'amorce d'un État de droit. Toutefois, la Libye rencontre encore aujourd'hui de nombreuses difficultés à s'insérer dans le système international. L'«affaire de Lockerbie», suite à laquelle le pays a été mis une nouvelle fois au ban des nations, se présente pour le régime de Kadhafi comme un véritable défi, révélant paradoxalement une capacité insoupçonnée à s'adapter aux pressions intérieures et extérieures.

◆ **LUSSAULT Michel, SIGNOLES Pierre, (dir.), La citadinité en question**, Tours, URBAMA, MSV, 1996, 157 p. (collection Sciences de la ville, 13, Fascicule de Recherches d'URBAMA, 29).

Ne pas donner de la citadinité une version définitive mais en discuter le statut épistémologique et en explorer, à travers des approches différenciées, les facettes est le projet collectif qui est à l'origine de ce recueil. Un dialogue indirect entre M. Lussaut et R. Sidi Boumedine pose les termes du débat. Si le premier préconise une *approche problématique souple* d'une notion qui constituerait *une des clefs de la compréhension du monde social et de ses espaces*, et dans laquelle il privilégie la dimension symbolique, le second en souligne, en revanche, le contenu idéologique.



Dans une perspective holiste, R. Escallier analyse les recompositions des hiérarchies sociales dans le monde arabe en partant de l'hypothèse que l'organisation des classes dominantes représente un *facteur essentiel d'intelligibilité de l'évolution des sociétés urbaines contemporaines*. Ses conclusions, relativement pessimistes, sur la crise urbaine et le difficile *chemin de la socialisation et de la territorialisation*

rejoignent celles de M. El Aziz Ben Achour sur un terrain plus localisé. La disparition des deux citadinités de Tunis sous les Hussaynites - celle de la capitale politique et celle du groupe des *beldi-s* - aurait, en effet, été concomitante d'une urbanisation *porteuse d'archaïsme*, due à l'arrivée massive de populations d'origine rurale auxquelles les nouvelles élites politiques n'ont pu transmettre les valeurs modernistes.

Trois études permettent de relativiser le discours sur l'anomie et la ruralisation des villes arabes en faisant de la «citadinisation» un *processus de socialisation dans un cadre urbain de populations d'origines diverses*. Que ce soit au Caire, où ce processus passe par la revendication de la maîtrise de leurs espaces pour les classes populaires, et par l'enrichissement pour les classes moyennes (A. Deboulet) ; à Tunis, où le lien social ne se fait plus sur la base du regroupement communautaire mais sur le partage d'un même espace par les citadins (I. Berry-Chikhaoui) ; ou, dans les villes du Maroc dans lesquelles F. Navez-Bouchanine souligne la force des appropriations de l'espace par les habitants, les voix de la citadinité sont plurielles et ne peuvent se réduire à des évocations figées et rigides.

On peut, à ce titre, saluer l'effort des auteurs pour *renouveler les questionnements sur les rapports entre les néo-citadins et leurs villes*.

◆ **Marie VIROLLE, La chanson raï**, Paris, Karthala, 1995, 216p.

Refusant de réduire la chanson au Maghreb à un épiphénomène, cette étude entend poser des jalons dans l'histoire et la sociologie d'une expression orale qui, pour suspecte et controversée qu'elle fut à ses débuts, est devenue depuis quelques années un fait social majeur.

De simple folklore oranais à sa reconnaissance en tant que composante de la *world music* - sous l'égide notamment de Cheb Khaled et de Cheb Mami, de l'analyse sémantique des paroles aux études sociologiques de leurs interprètes, M. Virolle n'élude aucun aspect de cette *nébuleuse musicale* qu'est le raï.

Instrument d'une contestation sociologique, la musique raï est symptomatique de l'émergence d'idéologies

individualiste et libertaire : elle exalte les tensions refoulées (la sexualité et l'érotisme), libère les individus de leurs inhibitions sociales, exprime - derrière les conduites déviantes - *le lamento de l'être souffrant et désirant en butte à un destin social qui l'écrase*. Son accouchement fut pourtant difficile : se construisant en réaction à la sclérose et à l'embourgeoisement de la poésie chantée de l'Ouest algérien, elle n'a acquis sa légitimité et sa



reconnaissance actuelle qu'au terme d'une longue lutte. Quittant ses lieux de production traditionnels (tavernes, cabarets et autres de lieux de «compromission»), le raï gagne en visibilité, s'écoute et se pratique désormais dans la rue, au cours de fêtes familiales et communautaires où il supplante parfois le chant religieux. Le raï peut être perçu comme un exutoire sociétal permettant à une jeunesse négligée de crier son mal-être, de *mettre à nu les maux existentiels individuels et collectifs*, et de rechercher, dans les solidarités traditionnelles, le recours au sacré ou les discours hédonistes, des éléments de réponse.

Cette forme d'expression n'en reste pas moins mesurée : si elle lézarde sérieusement l'unanimité de façade dans lequel le pouvoir politique avait confiné les contradictions et les dysfonctionnements sociaux, elle tempère néanmoins son discours par l'évocation du référent religieux, même *réduit à un saupoudrage occasionnel*.

Mettant en exergue le rôle de vecteur privilégié de libéralisation des moeurs et de la créativité de la culture populaire rempli par le raï, l'ouvrage a pour principal mérite de montrer que, par delà les spectaculaires réussites de quelques *cheb* ou *chikhat*, le raï est un phénomène socio-culturel prégnant dans l'Algérie de la fin des années quatre-vingt.

◆ **Paul BONNENFANT (coord.), Sanaa. Architecture domestique et société.** Paris, CNRS Éditions, 1995, 644 p.

Sanaa était encore au début des années soixante-dix toute entière comprise dans ses remparts, entourée de champs et de vignes. La fin de la guerre civile et l'ouverture du Yémen à l'économie mondiale de marché inaugurent une période de changement : Sanaa s'étire hors de ses fortifications ; un nouvel urbanisme, dont le modèle dominant est la «villa» et où l'horizontalité domine, côtoie la ville ancienne qui perd une partie de ses habitants de souche et se peuple de «gens de tribu».

Sanaa *intra-muros*, ses quartiers et ses jardins, ses maisons tours et leurs intérieurs, son architecture et ses décors, sa



société, sont donc saisis dans un moment de transition.

A l'échelle des quartiers, l'accent est surtout mis sur des formes d'organisation qui préexistaient aux changements sociaux et qui demeurent, malgré les altérations, prégnantes dans la ville ancienne. Le quartier est encore un espace social, balisé par la mosquée et quelques petits commerces, doté d'un système d'autorité, et où les sociabilités de voisinage règlent la vie quotidienne.

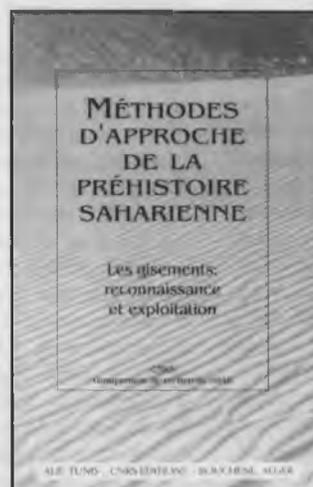
Le jardin maraîcher par ailleurs, bien que menacé, continue d'appartenir pleinement au monde urbain de Sanaa *intra-muros*.

Les recompositions les plus manifestes, à l'échelle de la maison, ne concernent pas tant l'architecture que les *modes d'habiter*. La vie de la maison tour semble moins s'organiser qu'hier en fonction de sa verticalité. Les transformations de la consommation, de l'autorité, l'individualisation, la nucléarisation de la famille, l'arrivée dans la ville ancienne de nouvelles populations contribuent à une automatisation des étages ou à son redécoupage entre locataires sans liens familiaux. L'attention est plus particulièrement portée sur une dizaine de maisons dont quatre font l'objet d'études détaillées : d'étage en étage et de pièce en pièce, la maison se dévoile dans ses moindres recoins, à travers son mobilier et les usages de ses occupants. Pierres et briques en constituent les principaux matériaux de construction tandis que le plâtre en décore les murs extérieurs et intérieurs et les vitraux en ornent les multiples baies. Lieu d'intimité familiale, la maison exprime aussi, par son décor et ses ornements, l'hospitalité et le prestige de ses habitants et se défend des maléfices en se parant d'une décoration animalière ou végétale.

L'illustration de l'ouvrage par de nombreuses photographies et relevés architecturaux participent de sa richesse.

◆ **Groupe de recherche 0848 du CNRS, Méthode d'approche de la préhistoire saharienne. Les gisements : reconnaissance et exploitation.** Paris, Alger et Tunis, CNRS, Éditions Bouchene et Alif, 1995, 191 p.

Le Bas-Sahara est à l'origine d'une littérature pseudo ou para scientifique dont l'un des thèmes les plus vivaces est celui d'un Sahara préhistorique verdoyant, parcouru par des fleuves puissants et occupé par une population néolithique nombreuse et prospère. Dès l'introduction, Gabriel Camps nous met en garde quant aux représentations idylliques qui caractérisent notre relation au «Sahara mythique».



L'attention est ainsi attirée sur la nécessité de dépasser la simple collecte d'objets remarquables pour suivre l'évolution des espaces archéologiques au cours du temps grâce à une méthodologie fiable et contrôlée. L'enjeu proposé étant de substituer le mouvement de la vie à l'inertie de la collection, la reconstitution scientifique des sociétés néolithiques plutôt que l'exposition des matériels recueillis suscitant des extrapolations abusives

et des déductions imaginaires.

Pour cela, les méthodes d'observation de ces sources si particulières que constituent les gisements sahariens et les écosystèmes dans lesquels ils s'insèrent sont détaillées. Les caractéristiques des sites et des gisements sont passées en revue. Ainsi, une synthèse de ces éléments est possible, prenant également en compte des aspects pratiques tels que la préparation d'une mission sur le terrain ou les législations en vigueur dans les pays concernés. Les modalités d'analyses des sites, de délimitation des surfaces sont développées ainsi que leur corollaire, l'étude des écosystèmes et de leur évolution possible grâce à la contribution de disciplines diverses comme la biologie, la sédimentologie ou encore la géographie des paysages. C'est de cette manière que peut être approché le passage du paléolithique au néolithique caractérisé par une plus grande maîtrise du milieu entraînant une complication des structures industrielles et des rapports sociaux.

Cet inventaire des méthodes de la recherche préhistorique en milieu saharien apporte des éléments pertinents sur la gestion contemporaine des milieux fragiles. La longue évolution du rapport de l'homme à ces espaces se révèle, en effet, riche d'enseignements pour comprendre les problèmes actuels de désertification.